

Palais de Justice
1204 Genève

Transformation et aménagement
des combles

Maître de l'ouvrage Etat de Genève
Service de l'entretien
et de la gérance

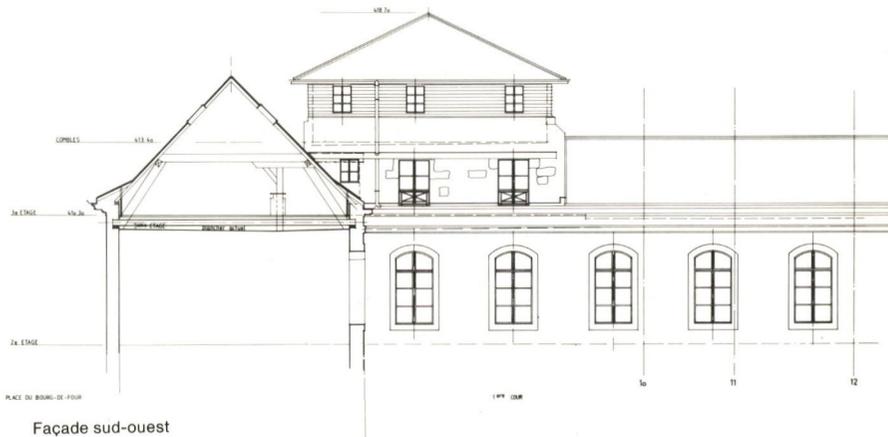
Architectes Jean Rogg
Tél. (022) 29 64 45
1205 Genève
Michel Baillif
Tél. (022) 93 28 86
1213 Onex

Ingénieurs Bourquin & Stencek
1208 Genève

Conception 1978

Réalisation 1981

Adresse 1, pl. du Bourg-de-Four



Programme

Situé au cœur de la vieille ville, le Palais de Justice, bâtiment classé, a été transformé par étapes.

Les travaux, qui font l'objet de cette publication, concernent l'aménagement des combles qui, il y a quelques années, étaient dans un très mauvais état.

Les surfaces aménagées comprennent le Parquet, dont le programme s'établit comme suit:

Troisième étage:

- un grand greffe avec réception et salle d'attente;
- un bureau du greffier;
- trois bureaux pour secrétaires;
- une bibliothèque;
- une salle de conférence;
- un bureau pour M. le procureur général;
- une zone d'accès au quatrième étage.

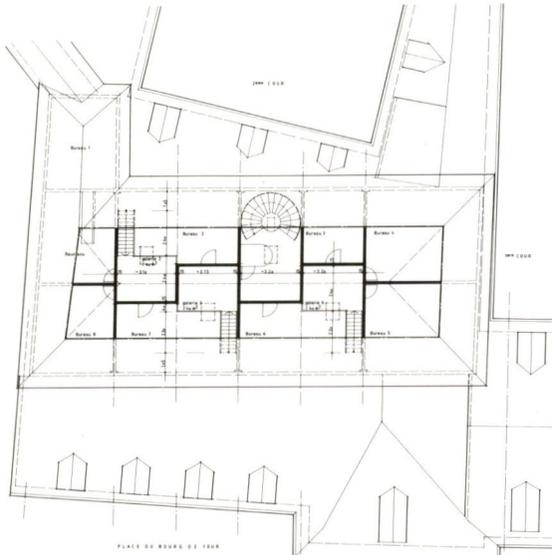
Quatrième étage:

- sept bureaux pour MM. les substitués
- un secrétariat
- un local pour réunion.

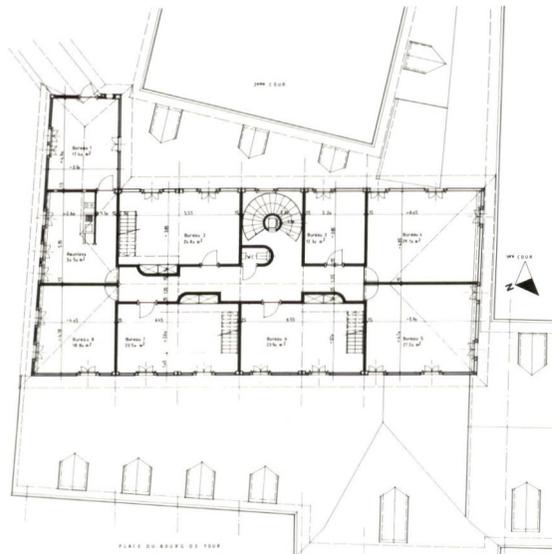
Caractéristiques

Surface des planchers:	
- 3 ^e étage	550 m ²
- 4 ^e étage (pigeonnier)	250 m ²
Cube SIA	3100 m ³
Coût des travaux:	
a) renforcement structure	Fr. 100.- le m ³
b) transformation	Fr. 450.- le m ³
c) aménagement	Fr. 50.- le m ³
Coût total	Fr. 1 860 000.-

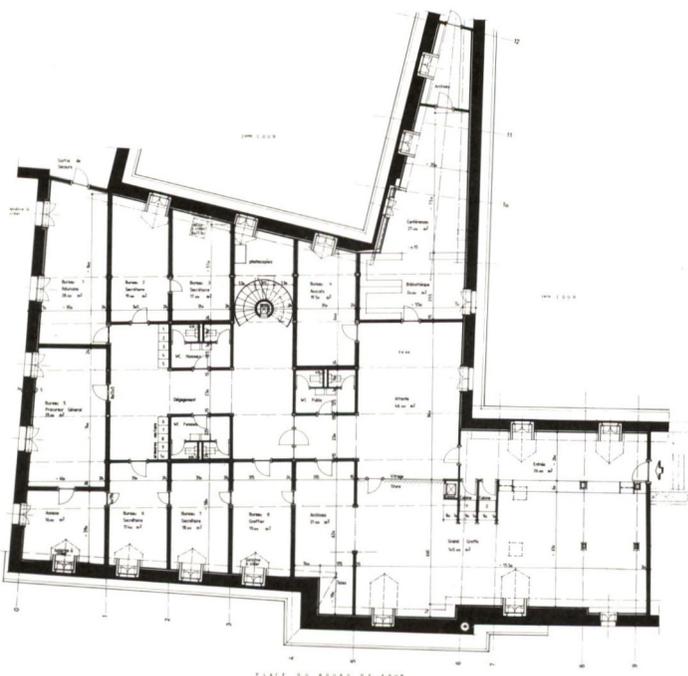




Galeries s/combles



Combles



Troisième étage

Problèmes particuliers

Si l'ancienne charpente du pigeonnier était en bon état, celle du troisième étage a dû être entièrement reprise et renforcée, par des poutrelles métalliques, reportant le poids du plancher sur les murs de façade. Afin de ne pas déstabiliser le bâtiment, ces fermes métalliques ont été montées et moisées contre la charpente existante.

A chaque travée, le plancher a été refait par la fourniture et la pose d'une dalle en éléments « Siporex ».

Toute la toiture a été reprise, concernant le chevonnage, la ferblanterie, la sous-couverture et la couverture.

Le clocheton qui coiffe le Palais de Justice a été remis en valeur, les poutres brossées et nettoyées, ceci afin de permettre aux visiteurs d'avoir une vue dégagée, en entrant, sur cet élément important.

Le pigeonnier a conservé son ancienne charpente; la disposition des bureaux, à ce niveau, a permis la création de trois galeries, afin d'utiliser au maximum le volume à disposition.

Pour des raisons de sécurité, au troisième étage, les fermes métalliques ont été cachées par un double mur.

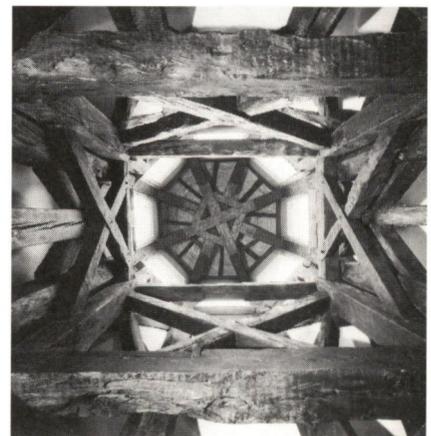
Afin d'éclairer au maximum les locaux, des miroirs ont été posés dans les joues des lucarnes, doublant ainsi l'apport naturel de lumière.

Les architectes ont tenu à exprimer les volumes existants, tout en mettant en évidence les éléments de charpente conservés.

Bibliographie

AS Architecture suisse
N° 49 / Novembre 1981

Photos C. Bergholz



Le clocheton



Bureau du substitut



Arrivée pigeonnier



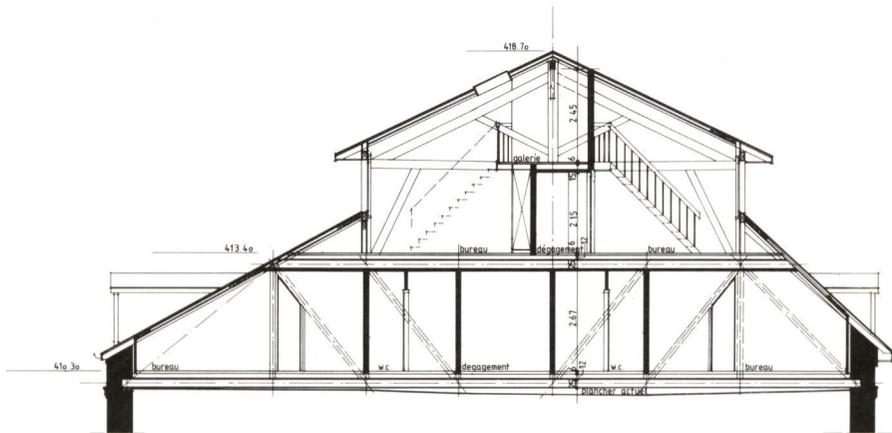
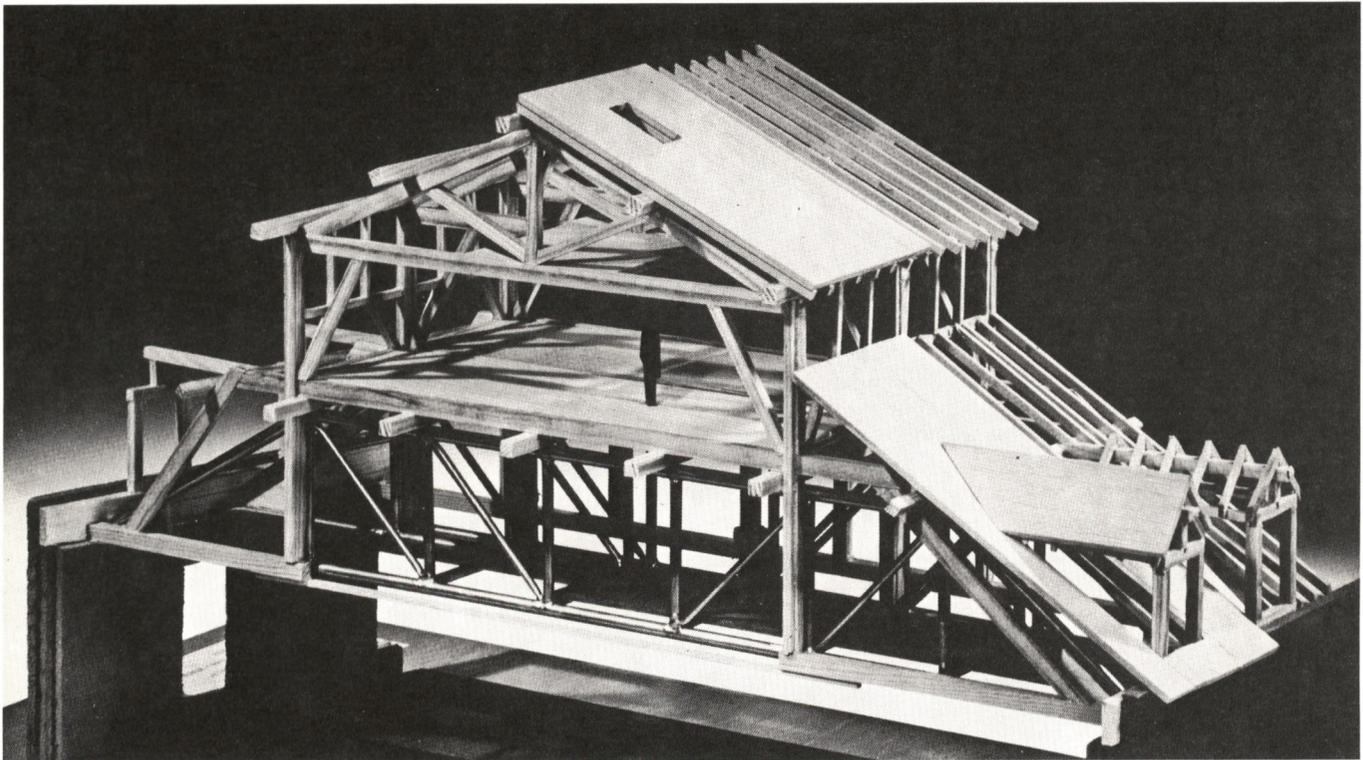
Bureau substitut



Accès pigeonnier



Grand greffe



COUPE TRANSVERSALE



COUPE LONGITUDINALE